

Les cadres, une catégorie pertinente ?

Objectifs

- Illustrer et discuter la pertinence du processus de construction des CSP
- Exploiter les récits de vie
- Comprendre comment la catégorie des « cadres et professions intellectuelles supérieures » s'est constituée
- Expliquer par quels processus la catégorie se fragmente et perd de sa pertinence en tant que groupe social homogène

Type d'activité : TD d'approfondissement, demi groupe

Durée : 2h

Ressources mobilisées, mobilisables :

- l'article de Cécile Brousse : « ESeC, projet européen de classification socio-économique », *Courrier des statistiques* n°125, novembre-décembre 2008, notamment la page 29 qui met en parallèle les deux nomenclatures.
- Luc Boltanski, Les cadres : la formation d'un groupe social, par Luc Boltanski, Paris, les Éditions de Minuit, collection « Le sens commun », dirigée par Pierre Bourdieu, 1982, 523 pp., ISBN 2-7078- 0617-7 (ouvrage publié avec le concours du CRNS
<http://www.erudit.org/revue/ri/1983/v38/n4/029422ar.pdf>
- http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=T10F037#tableaux
- Article 1972, Luc Boltanski, les cadres autodidactes, récit de vie
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_03355322_1978_num_22_1_2598
#
- <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/05/31/17/PDF/notew1999escadresladestabilisation.pdf>
- La destabilisation ? article de Vanessa Pinto, centre de sociologie européenne (EHESS-CNRS)
<http://www.educ-revues.fr/EM/Impression.aspx?iddoc=34561>
- *Sociologie des cadres*, Paul Bouffartigue et Charles Gadéa, La Découverte, 2000
- Laurence Coutrot ("Les catégories socioprofessionnelles : changement des conditions, permanence des positions ?", *Sociétés contemporaines*, n° 45-46, 2002) en analysant des indicateurs comme le revenu moyen ou le taux de pauvreté et la probabilité d'obtenir le baccalauréat en fonction de l'origine sociale ou l'accès aux filières "nobles" de l'enseignement supérieur
- vidéo sur le site de l'INA en introduction : LES CADRES JT 20H - 28/10/1972 - 04min18s
<http://www.ina.fr/economie-et-societe/vie-sociale/video/CAF97079008/les-cadres.fr.html>

Dossier documentaire

1) Vidéo : l'émergence et la définition des cadres

<http://www.ina.fr/economie-et-societe/vie-sociale/video/CAF97079008/les-cadres.fr.html>

2) Les grandes grèves de 1936 amenèrent les ingénieurs **salariés** à se définir explicitement en tant que tels, par différence, voire par opposition, avec les «patrons». Pour pouvoir revendiquer, à l'instar des syndicats ouvriers, l'accès aux institutions représentatives du personnel, et pour conduire la stratégie difficile — et réussie — qui consistait à contester les organisations ouvrières sur leur propre terrain tout en bénéficiant des avantages que ces organisations obtinrent des employeurs, les ingénieurs durent extraire de leurs rangs les «patrons», en conservant uniquement les salariés. La position qu'ils revendiquaient, celle d'un groupe spécifique et autonome, d'une «classe moyenne» placée entre les employeurs et la classe ouvrière, ne pouvait être crédible qu'à condition de se distinguer formellement des premiers afin de défendre leurs intérêts face à la seconde.

(...)

Après la guerre, à la fin 1944, fut créée en France la Confédération générale des cadres — CGC —, l'héritier syndical direct du mouvement «classe moyenne», apparu entre 1936 et la guerre. Organisée autour de la Fédération nationale des syndicats d'ingénieurs, qui ne fut pas dissoute par le régime de Vichy, et dominée par les ingénieurs de production, cette Confédération **syndicale** poursuivit la tâche commencée sous le régime de Vichy: regrouper les cadres autour des ingénieurs. Et fut constituée — comme elle l'est encore aujourd'hui — par trois composantes principales: les cadres, les agents de maîtrise et les représentants, placiers et voyageurs.

La CGC contribua à l'entreprise de légalisation de la catégorie des cadres, reconnue officiellement dans les accords de classification Parodi, des années cinquante, et, plus tard, dans la nomenclature de l'INSEE — ce qui finit par imposer l'idée que la réunion hétéroclite dont elle fut le produit constituait, en réalité, un groupe nouveau, spécifique et homogène.

Par Dimitri Weiss, Université du Maine et Institut d'Administration des Entreprises, pages 3 et 4

<http://www.erudit.org/revue/ri/1983/v38/n4/029422ar.pdf>

- 3) Article 1972, Luc Boltanski, les cadres autodidactes, récit de vie pages 7 et 8

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_03355322_1978_num_22_1_2598#

Voilà les cadres ... C'est pas nous qui gagnons de l'argent, mais, attention, il y a cadres et cadres, un dirigeant d'entreprise est cadre aussi ... J'ai cherché ... Le cadre c'est le pion, le pauvre mec dans l'échelle sociale, à l'heure actuelle ... la foire aux cadres ... Vous prenez les annonces, les entreprises ne se nomment pas. On ne sait pas si vous êtes embauchés à la SNCF, à la RATP, pour faire des préservatifs ou n'importe quoi.

On cherche un ingénieur qui a quinze ans d'expérience, qui parle anglais, qui parle russe, qui parle allemand, on sait pas pour quoi faire, et vous êtes reçu par des gens qui ne connaissent rien à la profession, ils ne savent pas ce que c'est que telle branche technique, ou telle autre branche technique, on vous embauche sur des critères qui ne correspondent pas à grand chose. Ça, c'est dramatique. Des lettres j'en ai écrit, des sociétés de recrutement, j'en ai vu des dizaines ... Dans l'une de ces boîtes, on était vingt-cinq candidats et ça a duré toute la journée. A dix-huit heures on n'était plus que deux. Le type me dit «moi je vous embauche, mais j'ai oublié de vous dire quelque chose, mon fils est actuellement au service, il revient dans deux ans, il prendra votre place»

4)

TAB.5.8. Deux types de cadres dans la génération des pères

	Cadres populaires ascendants	« Héritiers »
Ascendance	Père ouvrier ou petit artisan, agriculteur	Père cadre ou profession intermédiaire
Niveau de diplôme	Etudes courtes (au plus baccalauréat)	Etudes longues, diplômes élevés (au moins bac+2)
Profession	Cadres du privé, cadres administratifs et commerciaux des entreprises	Souvent profession libérale, professions de l'enseignement, fonction publique
Mobilité en cours de carrière	Ascendante (promotion en cours de carrière)	Cadre dès l'entrée dans la vie active
Conjointe	Peu diplômée, souvent ouvrière ou employée	Diplômée (au moins le baccalauréat), souvent cadre ou profession intermédiaire
Enfants	Etudes de durée variable, risques significatifs de mobilité descendante	Etudes de durée variable mais souvent longues, probabilité significative de reproduire la position de cadre

thèse Camille Peugny p 221 (tableau hachette p214)

5)

	2007			2008			
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes
Cadres, professions intellectuelles supérieures	11,1	6,0	8,5	11,1	6,5	8,7	39,1
Professions libérales	1,0	0,6	0,8	1,0	0,7	0,8	42,6
Cadres de la fonction publique	1,1	0,7	0,9	1,0	0,8	0,9	46,4
Professeurs, professions scientifiques	1,5	1,6	1,5	1,5	1,7	1,6	54,4
Profession de l'information, des arts et des spectacles	0,6	0,4	0,5	0,7	0,5	0,6	44,9
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	2,9	1,9	2,4	2,9	2,0	2,4	42,5
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	4,0	0,8	2,3	4,0	0,9	2,4	19,9

Champ : résultats en moyenne annuelle en France métropolitaine.

n.s. Résultat non significatif. Source : Insee, enquêtes Emploi.

6) Le groupe social des "cadres", formé au cours des "Trente Glorieuses", a connu, ces dernières années, plusieurs transformations importantes. (...) Au début des années 1990, le chômage des cadres s'est développé et leurs carrières sont devenues plus incertaines. Enfin, les cadres se sont détournés de la CGC, syndicat catégoriel, au profit d'autres organisations, principalement la CFDT.

Ces transformations objectives ont fait conclure à une "banalisation", à un "éclatement" et à une "déstabilisation" du groupe : massifié et segmenté, il se "diluerait" et ses frontières s'effaceraient, les cadres tendant à se rapprocher des autres salariés. Prudence. (...) l'hétérogénéité de la catégorie est loin d'être nouvelle comme l'affirment les tenants de l'"éclatement" du groupe. En 1982, Luc Boltanski montrait que cette hétérogénéité, produit de son histoire, avait paradoxalement facilité la cohésion du groupe, une "cohésion par le flou" : des individus distincts par leurs diplômes, leurs revenus, leur origine sociale, le contenu de leur travail, et aussi par leur style de vie et leurs positions politiques ont pu croire en leur appartenance à un même groupe - appartenance dont chacun retirait, à sa façon, des profits au moins symboliques - parce que cet agrégat paraissait relativement indéfini. (...) On peut d'ailleurs supposer que, comme on l'observe actuellement à propos de la question de la RTT, le sentiment d'appartenance au groupe est inégalement réparti entre les cadres en fonction de leurs caractéristiques sociales.

La destablisation ? article de Vanessa Pinto, centre de sociologie européenne (EHESS-CNRS)
<http://www.educ-revues.fr/EM/Impression.aspx?iddoc=34561>

Questions :

Documents 1 et 2 : La construction de la catégorie des cadres

- 1) A partir du témoignage du document 1, précisez comment ce cadre définit-il son statut.
- 2) A partir du document 2, repérez les étapes de la reconnaissance « officielle » des cadres en tant que catégorie.

Documents 3, 4, 5 et 6 : une catégorie homogène ?

- 3) Expliquez l'expression soulignée
- 4) A quelle figure du document 4 correspond le profil du cadre témoignant dans le document 3 ?
- 5) Faites une phrase avec les chiffres soulignés dans le document 5. Que peut-on en déduire au sujet de l'homogénéité de la catégorie ?
- 6) A l'aide des données du document 5, justifiez le passage souligné dans le document 6.
- 7) Montrez que les mutations du travail depuis les années 1980 ont renforcé l'hétérogénéité de la CSP « cadres »

CORRIGE

Questions :

Documents 1 et 2 : La construction de la catégorie des cadres

- 1) A partir du témoignage du document 1, précisez comment ce cadre définit-il son statut.
- « *Compétences professionnelles reconnues* », « *exercer certaines fonctions* » → *responsabilité*
- « *Se situer entre patrons et ouvriers* », *position de tampon*

- 2) A partir du document 2, repérez les étapes de la reconnaissance « officielle » des cadres en tant que catégorie.

- *Les grandes grèves de 1936*
- *la création de la Confédération générale des cadres — CGC —, après la guerre*
- *la reconnaissance officielle dans les accords de classification Parodi, des années cinquante, et, plus tard, dans la nomenclature de l'INSEE*

Documents 3, 4, 5 et 6 : une catégorie homogène ?

- 3) Expliquez l'expression soulignée

Hétérogénéité liée ici à la diversité des parcours

- 4) A quelle figure du document 4 correspond le profil du cadre témoignant dans le document 3 ?
Figure 1, 1^{ère} colonne. Cadre populaire ascendant = issu de la méritocratie

- 5) Faites une phrase avec les chiffres soulignés dans le document 5. Que peut-on en déduire au sujet de l'homogénéité de la catégorie ?

Hétérogénéité des cadres selon le genre : Sur/sous représentation des femmes selon la CSP

- 6) A l'aide des données du document 5, justifiez le passage souligné dans le document 6.

Différence de statut public /privé

→ *Différence de revenu, de condition de travail, de garantie face à l'emploi, de niveau de responsabilité, style de vie, position politique*

- 7) Montrez que les mutations du travail depuis les années 1980 ont renforcé l'hétérogénéité de la CSP « cadres »

Développement du chômage, précarité, individualisation de la relation salariale (négociation la durée de travail, des salaires) → renforcement des inégalités intra-catégorielles

Nathalie BARRETEAU
Marjolaine PY
Cécile MOUREY

GRUPE DE TRAVAIL DE BESANCON